

**Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux**

Objet : Convocation Conseil Municipal

Réf. : CG/MC/KC N°2024-1520

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir participer à la prochaine séance du Conseil Municipal d'Essarts-en-Bocage qui se déroulera le :

**Lundi 1^{er} Juillet 2024 à 20 heures
Salle du Conseil – Mairie des Essarts
LES ESSARTS – 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE**

Ordre du jour :

Affaires Générales :

1. Installation de nouveaux Conseillers Municipaux,
2. Modification de la composition des Commissions Municipales,
3. Modification des Statuts de la Communauté de Communes.

Ressources Humaines :

4. Convention de partenariat Actif Emploi,
5. Recrutement de 2 apprentis pour la rentrée 2024,
6. Accroissement temporaire d'activité en classes maternelles,
7. Accroissement temporaire d'activité d'accompagnateur transport scolaire.

Affaires Financières :

8. Avenant à la convention de gestion pour le remboursement des factures de Sainte-Florence,
9. Décision modificative n°1 du budget.

Voirie – Urbanisme :

10. Modification du prix de vente de 2 terrains à bâtir Rue des Alisiers aux Essarts,
11. Acquisition d'une parcelle sise « La Colline »,
12. Installation de feux tricolores dits « récompense » en agglomération.

Vie Associative – Sport - Loisirs :

13. Attribution de subventions à deux associations,
14. Avenants au marché d'extension de la salle de tennis de table.

.../...

SIÈGE SOCIAL

Mairie déléguée - Les Essarts
51 rue Georges Clemenceau - LES ESSARTS
85140 ESSARTS-EN-BOCAGE
Tél. 02 51 62 83 26 - Fax 02 51 62 81 24
mairie-essarts@essartsenbocage.fr

Mairie déléguée - Boulogne
4 rue Jacques Cauneau - BOULOGNE
85140 ESSARTS-EN-BOCAGE
Tél. 02 51 40 54 65 - Fax 02 51 40 51 74
mairie-boulogne@essartsenbocage.fr

Culture – Patrimoine - Tourisme :

15. Conventions d'organisation du tir pyrotechnique du 14 Juillet 2024,
16. Convention pour la mise en place d'un dispositif de secours pour le tir pyrotechnique,
17. Mise à jour du Règlement et de la Charte informatique du réseau des médiathèques.

Éducation – Enfance - Jeunesse :

18. Participation aux dépenses de l'école publique de Mortagne sur Sèvre,
19. Participation aux dépenses de l'école publique primaire l'Éolière de Chantonay,
20. Modification des tarifs du camp municipal 2024 après autofinancement.

Décisions du Maire.

Comptant sur votre présence et dans l'attente de cette rencontre, je vous prie de croire, **Madame, Monsieur**, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire d'Essarts-en-Bocage,

**Caroline GILBERT**